



Romainville, le 17 mai 2024

Madame Sylvaine GAULARD
AGENCE REGIONALE DE SANTE
Délégation départementale de Seine-Saint-Denis
Immeuble Le Curve
13 rue du Landy
93200 Saint-Denis

Objet :

Stade Paysager Stalingrad -
Romainville

**Direction générale des
Services**

Affaire suivie par :

Brice de la Mettrie

Directeur Général des
Services

bdelamettrie@ville-
romainville.fr

Madame la Directrice,

Pour faire suite à nos échanges, je vous transmets les différentes études environnementales produites dans le cadre du projet Stalingrad. La municipalité a mandaté le cabinet Sol Pol début 2024 pour réaliser ces études. 3 ont été réalisées à ce jour dont la dernière nous a été transmise le 15 mai dernier. Ces premières études révèlent des taux de pollution caractéristiques de la composition des remblais de mauvaise qualité utilisés entre 1932 et 1954 pour boucher les carrières et que l'on retrouve malheureusement dans de très nombreux sites de notre département.

Ainsi, dans le cadre du projet futur, une dépollution complète du site sera nécessaire. A court terme, il apparaît nécessaire de mettre en place un plan d'action pour lequel je me permets de solliciter officiellement l'avis de l'Agence Régionale de Santé. En effet, plusieurs questions nécessitent que nous puissions bénéficier de votre expertise.

- **Tout d'abord concernant les mesures à prendre à court terme :**

1. Notre prestataire préconise la fermeture des zones de pleine terre qui sont les plus impactées. Pensez-vous nécessaire de fermer à titre conservatoire l'ensemble de l'équipement ?
2. En parallèle notre prestataire Sol Pol a été mandaté pour mener des études complémentaires afin d'analyser la teneur en plomb dans les poussières extérieurs sur les zones enrobées. Concernant le terrain de football, le terrain de tennis et la piste d'athlétisme, quelles sont vos recommandations en termes de méthodologie d'analyse. Doit-on mener des études similaires à celle sur les zones enrobée ?

3. Sur cette base enfin quelles sont selon vous les conditions de réouverture partielle du stade (terrain de football, piste athlétisme et terrains de tennis) ? Des précisions de votre part nous permettront de communiquer plus finement à l'ensemble des parties prenantes et d'affiner l'étude d'impact sur nos projets d'été, ainsi que sur la rentrée de septembre.
4. Quelles sont vos préconisations en termes de périmètre à inclure dans les études supplémentaires ? je pense tout particulièrement aux voies et aux habitations adjacentes, au parc de la corniche des forts en contre bas du stade et à l'équipement public sportif Alice Milliat construit en 2018 à proximité immédiate.
5. Est-il nécessaire d'initier des mesures de contrôle de l'air dans les jardins et les habitations avoisinantes ?

- **D'autre part sur les mesures d'accompagnement sanitaire à prendre :**

6. Pour nous permettre d'évaluer les risques sanitaires, pouvez-vous nous livrer une première analyse de ces derniers selon le degré d'exposition en termes de durée, d'intensité d'exposition et des modalités d'exposition ?
7. Sur ces bases, pouvez-vous nous dire s'il convient de prendre des mesures spécifiques en fonction de la différente typologie de public fréquentant cette infrastructure sportive (agents municipaux, bénévoles et licenciés des clubs, écoliers et collégiens, sportifs occasionnels, riverains),
8. Pour les agents qui travaillent ou ont travaillé dans cet équipement public ouvert depuis de très nombreuses années, jusqu'à quand estimez-vous pertinent de remonter et quel délai de présence professionnelle minimale serait à retenir pour identifier les personnes à informer et à orienter vers la médecine du travail ? Un protocole particulier est-il à mettre en œuvre par la médecine du travail et souhaitez-vous que nous leur fassions part de préconisations particulières ?
9. Enfin nous allons rencontrer dès la semaine prochaine les différentes parties prenantes concernées (Education nationale, agents, clubs sportifs et l'association de riverains). Dans le cas où cela s'avèrerait nécessaire disposez-vous de dispositif "type hotline" qui pourrait permettre de répondre aux questions de toutes les typologies d'utilisateurs énoncées plus haut ?

L'ensemble des services de la Ville sont évidemment à disposition des vôtres pour avancer de concert sur ce dossier. N'hésitez pas à prendre directement attache avec Monsieur de La Mettrie, Directeur général des services.

Dans l'attente de vos retours et précisions, je vous renouvelle mes remerciements très sincères et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma parfaite considération.

François DECHY
Maire de Romainville

